



Renouveaulement carte professionnelle

Par **lolodu60**, le **05/03/2014** à **18:05**

Bonjour à tous et à toutes,

J'ai envoyé il y a quelques jours mon renouvellement de carte professionnelle au CNAPS et le moins que l'on puisse dire c'est que je ne suis pas serein suite à une plainte déposée contre moi en Mars 2010 et classée sans suite en Mai 2011.

Ma question est donc la suivante, le CNAPS peut-il me refuser le renouvellement de ma carte.

Merci d'avance

Par **hitman 59000**, le **18/06/2014** à **15:37**

bonjour non le cnaps ne peut pas vous refuser le renouvellement de votre carte car votre affaire a été classée sans suite moi je serai vous j'irai au tribunal du lieu où j'ai été jugé aller au bureau d'exécution des peines et demander l'extrait des greffes qui stipule que votre affaire a été classée sans suite car les fichiers ne sont pas toujours mis à jour et pourrais vous demander ce papier